



Institut des Carrières Commerciales

Ville de Bruxelles

Enseignement de Promotion Sociale

Plan comptable

2017/2018

Contenu

Comptes de bilan.....	5
Classe 1 – Fonds propres, provisions et impôts différés, dettes à plus d'un an	5
10 Capital.....	5
11 Primes d'émission	5
12 Plus-values de réévaluation.....	5
13 Réserves.....	5
14 Bénéfice reporté [ou perte reportée (-)]	5
15 Subsidés en capital	5
16 Provisions et impôts différés	5
17 Dettes à plus d'un an.....	6
19 Avance aux associés sur répartition de l'actif net (-) <input type="checkbox"/>	6
Classe 2 – Frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an.....	7
20 Frais d'établissement <input type="radio"/>	7
21 Immobilisation incorporelles <input type="radio"/>	7
22 Terrains et constructions <input type="radio"/>	7
23 Installations, machines et outillage <input type="radio"/>	7
24 Mobilier et matériel roulant <input type="radio"/>	8
25 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires <input type="radio"/>	8
26 Autres immobilisations corporelles <input type="radio"/>	8
27 Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés <input type="radio"/>	8
28 Immobilisations financières.....	8
29 Créances à plus d'un an.....	9
Classe 3 – Stocks et commandes en cours d'exécution.....	10
30 Approvisionnements – Matières premières <input type="radio"/>	10
31 Approvisionnements – Fournitures <input type="radio"/>	10
32 En-cours de fabrication <input type="radio"/>	10
33 Produits finis <input type="radio"/>	10
34 Marchandises <input type="radio"/>	10
35 Immeubles destinés à la vente <input type="radio"/>	10
36 Acomptes versés sur achats pour stocks.....	10
37 Commandes en cours d'exécution.....	10
Classe 4 – Créances et dettes à un an au plus	11

40 Créances commerciales ○	11
41 Autres créances ○.....	11
42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année ○.....	12
43 Dettes financières.....	12
44 Dettes commerciales	12
45 Dettes fiscales, salariales et sociales	13
46 Acomptes reçus sur commandes	13
47 Dettes découlant de l'affectation du résultat	13
48 Dettes diverses.....	14
49 Comptes de régularisation et comptes d'attente.....	14
Classe 5 – Placements de trésorerie et valeurs disponibles.....	15
50 Actions propres	15
51 Actions, parts et placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe.....	15
52 Titres à revenu fixe.....	15
53 Dépôts à terme	15
54 Valeurs échues à l'encaissement	15
55 Établissements de crédit.....	15
56 Banque de La Poste.....	15
57 Caisses	15
58 Virements internes	15
Comptes de résultats.....	16
Classe 6 – Charges.....	16
60 Approvisionnements et marchandises ○	16
61 Services et biens divers.....	16
62 Rémunérations, charges sociales et pensions	18
63 Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges.....	19
64 Autres charges d'exploitation	20
65 Charges financières	20
66 Charges non récurrentes.....	20
67 Impôts sur le résultat.....	21
68 Transferts aux impôts différés et aux réserves immunisées	21
Classe 7 - Produits.....	21
70 Chiffres d'affaires.....	21

71 Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution.....	22
72 Production immobilisée	22
74 Autres produits d'exploitation	22
75 Produits financiers	22
76 Produits non récurrents.....	22
77 Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	23
78 Prélèvements sur les impôts différés et les réserves immunisées	23
Comptes d'affectation et de prélèvement.....	23
69 Affectations et prélèvements	23
79 Affectations et prélèvements	23
Comptes de droits et engagements hors bilan	24
Classe 0	24
00 Garanties constituées par des tiers pour le compte de la société	24
01 Garanties personnelles constituées pour le compte de tiers	24
02 Garanties réelles constituées sur avoirs propres.....	24
03 Garanties reçues.....	24
04 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la société.....	24
05 Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations	24
06 Marchés à terme.....	24
07 Biens et valeurs de tiers détenus par la société	25
09 Droits et engagements divers	25
Notes relatives au P.C.M.N.....	26

Légende des signes utilisés

- Renvois à une plusieurs notes infrapaginales figurant dans le texte de l'arrêté royal relatif au PCMN
- (-) Comptes dont le solde est de sens opposé à celui qui correspond à celui de la rubrique ou de la sous-rubrique de PCMN
- (±) Comptes à solde alternatif
- ◇ Intitulés de comptes dont la création est suggérée par l'arrêté royal du 30.01.2001 sans toutefois être repris explicitement dans le PCMN
- Comptes dont la création a été préconisée par la Commission des normes comptables

Comptes de bilan

Classe 1 – Fonds propres, provisions et impôts différés, dettes à plus d'un an

10 Capital

- 100 Capital souscrit
- 101 Capital non appelé (-)
- 102 Capital amorti
- 109 Compte de l'exploitant

11 Primes d'émission

12 Plus-values de réévaluation

- 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisation incorporelles ○ [1] [2]
- 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles ○ [2]
 - 1210 Quotité non amortie de la plus-value
 - 1211 Quotité amortie de la plus-value
- 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisation financières ○ [2]
- 123 Plus-values de réévaluation sur stock ○ [1]
- 124 Reprises de réductions de valeur sur placement de trésorerie ○ [3]
- 125 Reprise de réduction de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles sans durée d'emploi limité [3]

13 Réserves

- 130 Réserve légale
- 131 Réserves indisponibles
 - 1310 Réserve pour actions propres
 - 1311 Autres réserves indisponibles
- 132 Réserves immunisées
- 133 Réserves disponibles

14 Bénéfice reporté [ou perte reportée (-)]

- 140 Bénéfice reporté
- 141 Perte reportée (-)

15 Subsidés en capital

16 Provisions et impôts différés

- 160 Provisions pour pensions et obligation similaires
- 161 Provisions pour charges fiscales
- 162 Provisions pour grosse réparations et gros entretien
- 163 Provisions pour obligations environnementales

- 164-165 Provisions pour autres risques et charges [4]
Provisions pour risques de pertes et charges découlant pour la société ...
 - 1630... de suretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers ◇
 - 1631... d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations ◇
 - 1632... de l'exécution de commandes passées ou reçues ◇
 - 1633... de positions et marchés à terme en devises ◇
 - 1634... de positions et marchés à terme en marchandises ◇
 - 1635... de garanties techniques attachées aux ventes et prestations déjà effectuées ◇
 - 1636... de litiges en cours ◇
 - 1637... d'autres risques financiers
 - 1639... d'autres opérations ◇

- 168 Impôts différés
 - 1680 Impôts différés afférents à des subsides en capital
 - 1681 Impôts différés afférents à des plus-values réalisées sur immobilisations incorporelles
 - 1682 Impôts différés afférents à des plus-values réalisées sur immobilisations corporelles
 - 1687 Impôts différés afférents à des plus-values réalisées sur des titres émis par le secteur public belge
 - 1688 Impôts différés étrangers

17 Dettes à plus d'un an

- 170 Emprunts subordonnés
 - 1700 Convertibles
 - 1701 Non convertibles
- 171 Emprunts obligatoires non subordonnés
 - 1710 Convertibles
 - 1711 Non convertibles
- 172 Dettes de location-financement et assimilées
- 173 Établissements de crédit
 - 1730 Dettes en compte
 - 1731 Promesses
 - 1732 Crédits d'acceptation
- 174 Autres emprunts
- 175 Dettes commerciales
 - 1750 Fournisseurs
 - 1751 Effets à payer
 - 1752 Fournisseurs – Retenues de garantie
- 176 Acomptes reçus sur commandes
- 178 Cautionnement reçus en numéraire
- 179 Dettes diverses

19 Avance aux associés sur répartition de l'actif net (-) □

Classe 2 – Frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an

20 Frais d'établissement ○ [5]

- 200 Frais de constitution et d'augmentation de capital
- 201 Frais d'émission d'emprunts
- 202 Autres frais d'établissement
- 204 Frais de restructuration

21 Immobilisation incorporelles ○ [6]

- 210 Frais de recherche et de développement
 - 2100 Valeur d'acquisition
 - 2109 Amortissements actés (-)
- 211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires
 - 2110 Valeur d'acquisition
 - 2119 Amortissements actés (-)
- 212 Goodwill
 - 2120 Valeur d'acquisition
 - 2129 Amortissements actés (-)
- 213 Acomptes versés
 - 2130 Valeur d'acquisition
 - 2139 Amortissements actés (-)
- 215 Logiciels

22 Terrains et constructions ○ [6]

- 220 Terrains
 - 2200 Valeur d'acquisition
 - 2208 Plus-Values actées
 - 2209 Réductions de valeur actées (-)
- 221 Constructions
 - 2210 Valeur d'acquisition
 - 2218 Plus-Values actées
 - 2219 Réductions de valeur actées (-)
- 222 Terrains bâtis ○ [7]
 - 2220 Valeur d'acquisition
 - 2228 Plus-Values actées
 - 2229 Réductions de valeur actées (-)
- 223 Autres droits réels sur des immeubles
 - 2230 Valeur d'acquisition
 - 2238 Plus-Values actées
 - 2239 Réductions de valeur actées (-)

23 Installations, machines et outillage ○ [6]

- 230 Valeur d'acquisition
- 238 Plus-values actées
- 239 Amortissements actés (-)

24 Mobilier et matériel roulant ○ [6]

- 240 Mobilier et matériel de bureau
 - 2400 Valeur d'acquisition
 - 2408 Plus-values actées
 - 2409 Amortissements actés (-)
- 241 Matériel roulant
 - 2410 Valeur d'acquisition
 - 2418 Plus-values actées
 - 2419 Amortissements actés (-)

25 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires ○ [6]

- 250 Terrains et constructions
 - 2500 Valeur d'acquisition
 - 2508 Plus-values actées
 - 2509 Amortissements actés (-)
- 251 Installations, machines et outillage
 - 2510 Valeur d'acquisition
 - 2518 Plus-values actées
 - 2519 Amortissements actés (-)
- 252 Mobilier et matériel roulant
 - 2520 Valeur d'acquisition
 - 2528 Plus-values actées
 - 2529 Amortissements actés (-)

26 Autres immobilisations corporelles ○ [6]

- 260 Valeur d'acquisition
- 268 Plus-values actées
- 269 Amortissements actés (-)

27 Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés ○ [6]

- 270 Valeur d'acquisition
- 278 Plus-values actées
- 279 Amortissements actés (-)

28 Immobilisations financières

- 280 Participations dans des entreprises liées
 - 2800 Valeur d'acquisition
 - 2801 Montants non appelés (-)
 - 2808 Plus-values actées
 - 2809 Réductions de valeur actées (-)
- 281 Créances sur des entreprises liées
 - 2810 Créances en compte
 - 2811 Effets à recevoir
 - 2812 Titres à revenu fixe
 - 2817 Créances douteuses

- 2819 Réductions de valeur actées (-)
- 282 Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 2820 Valeur d'acquisition
 - 2821 Montants non appelés (-)
 - 2828 Plus-values actées
 - 2829 Réductions de valeur actées (-)
- 283 Créances sur les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 2830 Créances en compte
 - 2831 Effets à recevoir
 - 2832 Titres à revenu fixe
 - 2837 Créances douteuses
 - 2839 Réductions de valeur actées (-)
- 284 Autres actions et parts
 - 2840 Valeur d'acquisition
 - 2841 Montants non appelés (-)
 - 2848 Plus-values actées
 - 2849 Réductions de valeur actées (-)
- 285 Autres créances
 - 2850 Créances en compte
 - 2851 Effets à recevoir
 - 2852 Titres à revenu fixe
 - 2857 Créances douteuses
 - 2859 Réductions de valeur actées (-)
- 288 Cautionnements versés en numéraire

29 Créances à plus d'un an

- 290 Créances commerciales
 - 2900 Clients
 - 2901 Effets à recevoir
 - 2906 Acomptes versés ○ [8]
 - 2907 Créances douteuses
 - 2909 Réductions de valeur actées (-)
- 291 Autres créances
 - 2910 Créances en compte
 - 2911 Effets à recevoir
 - 2917 Créances douteuses
 - 2919 Réductions de valeur actées (-)
- 299 Mouvement de l'année [6]

Classe 3 – Stocks et commandes en cours d'exécution

30 Approvisionnements – Matières premières ○ [9]

- 300 Valeur d'acquisition ○ [10]
- 309 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

31 Approvisionnements – Fournitures ○ [9]

- 310 Valeur d'acquisition ○ [10]
- 319 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

32 En-cours de fabrication ○ [9]

- 320 Valeur d'acquisition ○ [10]
- 329 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

33 Produits finis ○ [9]

- 330 Valeur d'acquisition ○ [10]
- 329 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

34 Marchandises ○ [9]

- 340 Valeur d'acquisition ○ [10]
- 349 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

35 Immeubles destinés à la vente ○ [9]

- 350 Valeur d'acquisition ○ [10]
- 359 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

36 Acomptes versés sur achats pour stocks

- 360 Acomptes versés
- 369 Réductions de valeur actées (-) [11]

37 Commandes en cours d'exécution [12]

- 370 Valeur d'acquisition
- 371 Bénéfice pris en compte
- 379 Réductions de valeur actées (-)○ [11]

Classe 4 – Créances et dettes à un an au plus

40 Créances commerciales ○ [13]

- 400 Clients ○
- 401 Effets à recevoir
 - 4010 en portefeuille
 - 4011 à l'escompte
- 402 Clients – Retenues de garantie
- 403 Fournisseurs débiteurs
- 404 Produits à recevoir [15]
- 405 Créances commerciales diverses
 - 4050 Créances pour emballages à rendre
 - 4051 Fournisseurs débiteurs
 - 4052 Factures à établir
- 406 Acomptes versés ○ [8]
- 407 Créances douteuses
- 408 Réestimation des créances en devises (±) □
- 409 Réduction de valeur actées (-)

41 Autres créances ○ [13]

- 410 Capital appelé, non versé
- 411 TVA à récupérer
 - 4110 TVA sur achats
 - 4114 TVA récupérable pour régularisations
 - 4117 TVA – Acomptes versés
 - 4118 TVA à rembourser par l'Administration
 - 4119 Compte courant de l'Administration de la TVA
- 412 Impôts et précomptes à récupérer
 - 4120 à 4124 Impôts belges sur le résultat*
 - 4120 Impôts et précomptes estimés à récupérer
 - 4121 Remboursement d'impôts à recevoir
 - 4122 Impôts contestés à récupérer
 - 4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges*
 - 4125 Autres impôts et taxes belges
 - 4128 Impôts et taxes étrangères
- 414 Produits à recevoir
- 416 Créances diverses
 - 4160 Comptes courants des associés (ou compte de l'exploitant)
 - 4161 Comptes courants des administrateurs
 - 4162 Entreprises liées
 - 4163 Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
 - 4164 Avances et prêts au personnel
 - 4167 Subsidés à recevoir
 - 4168 Associés – Comptes d'apport en société
 - 4169 Autres créances diverses

- 417 Créances douteuses
- 418 Cautionnements versés en numéraire
- 419 Réductions de valeur actées (-)

42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année ○ [16]

- 420 Emprunts subordonnés
 - 4200 Convertibles
 - 4201 Non convertibles
- 421 Emprunts obligatoires non subordonnés
 - 4210 Convertibles
 - 4211 Non convertibles
- 422 Dettes de location-financement et assimilées
- 423 Établissements de crédit
 - 4230 Dettes en compte
 - 4231 Promesses
 - 4232 Crédits d'acceptation
- 424 Autres emprunts
- 425 Dettes commerciales
 - 4250 Fournisseurs
 - 4251 Effets à payer
 - 4252 Fournisseurs – Retenues de garantie
- 426 Acomptes reçus sur commandes
- 428 Cautionnements reçus en numéraire
- 429 Dettes diverses

43 Dettes financières

- 430 Établissements de crédit – Emprunts en compte à terme fixe
- 431 Établissements de crédit – Promesses
- 432 Établissements de crédit – Crédits d'acceptation
- 433 Établissements de crédit – Dettes en comptes courant ○ [17]
- 439 Autres emprunts

44 Dettes commerciales

- 440 Fournisseurs ○ [18]
- 441 Effets à payer
- 442 Fournisseurs – Retenues de garantie
- 444 Factures à recevoir [19]
- 445 Dettes commerciales diverses
 - 4450 Dettes pour emballages consignés
 - 4451 Clients créditeurs
 - 4452 Notes de crédit à établir
- 448 Réévaluation des dettes en devises (±) □

45 Dettes fiscales, salariales et sociales

- 450 Dettes fiscales estimées
 - 4500 à 4504 Impôts belges sur le résultat*
 - 4500 Impôts belges sur le résultat
 - 4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges*
 - 4505 Autres impôts et taxes belges
 - 4508 Autres impôts et taxes étrangers
- 451 TVA à payer
 - 4510 TVA sur ventes et prestations de services
 - 4511 TVA sur acquisitions intracommunautaires
 - 4512 TVA à payer : compte courant TVA
 - 4513 TVA à payer sur opération cocontractant
 - 4514 TVA due pour régularisations
 - 4515 TVA à payer : report de paiement sur importations
 - 4516 TVA à payer sur opérations taxables dans un autre pays de l'Union Européenne
 - 4517 TVA à payer : compte spécial TVA
 - 4519 Compte courant de l'Administration de la TVA
- 452 Impôts et taxes à payer
 - 4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat*
 - 4520 Impôts belges sur le résultat
 - 4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges*
 - 4525 Autres impôts et taxes belges
 - 4528 Impôts et taxes étrangers
- 453 Précomptes retenus
 - 4530 Précomptes retenu à verser
 - 4531 Précompte Professionnel
 - 4532 Précompte mobilier
 - 4533 Précompte afférent au co-contractant
 - 4534 Autres précomptes
- 454 Office National de Sécurité Sociale
- 455 Rémunérations
- 456 Pécules de vacances
- 459 Autres dettes sociales

46 Acomptes reçus sur commandes

47 Dettes découlant de l'affectation du résultat

- 470 Dividendes et tantièmes d'exercices antérieurs
- 471 Dividendes de l'exercice
- 472 Tantièmes de l'exercice
- 473 Autres allocations
- 474 Actions à rembourser □

48 Dettes diverses

- 480 Obligations et coupons échus
 - 4800 Coupons échus
 - 4801 Obligations échues
 - 4802 Obligations rachetées (-)
 - 4803 Obligations prescrites
 - 4804 Coupons prescrits
- 481 Dettes envers les associés relatives aux opérations sur capital
 - 4810 Versements anticipés sur capital non appelé
 - 4811 Scripts à payer
 - 4812 Capital à rembourser
- 482 Avances en compte courant des dirigeants d'entreprises, actionnaires et associés
- 483 Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- 488 Cautionnements reçus en numéraire
- 489 Créanciers divers
 - 4890 Comptes courants des associés (ou Compte de l'exploitant)
 - 4891 Comptes courants des administrateurs
 - 4892 Avances des associés ou gérants
 - 4893 Dettes liées au recyclage des déchets
 - 4894 Dettes relatives aux opérations à terme
 - 4899 Créanciers divers

49 Comptes de régularisation et comptes d'attente

- 490 Charges à reporter
- 491 Produits acquis
- 492 Charges à imputer
- 493 Produits à reporter
- 496 Écarts défavorables de conversion des devises [31]
- 497 Écarts favorables de conversion des devises
- 498 Résultat sur options émises, en cours
- 499 Comptes d'attente
- 49X Investissement dans le tax shelter

Classe 5 – Placements de trésorerie et valeurs disponibles

50 Actions propres

51 Actions, parts et placements de trésorerie autres que placements à revenu fixe

- 510 Valeur d'acquisition
- 511 Montants non appelés (-)
- 519 Réductions de valeur actées (-)

52 Titres à revenu fixe

- 520 Valeur d'acquisition
- 529 Réductions de valeur actées (-)

53 Dépôts à terme

- 530 De plus d'un an
- 531 De plus d'un mois et à un an au plus
- 532 D'un mois au plus
- 359 Réductions de valeur actées (-)

54 Valeurs échues à l'encaissement [20]

55 Établissements de crédit [21]

550 à 559 Comptes ouverts auprès de divers établissements, à subdiviser en :

- ...0 Comptes courants
- ...1 Chèques émis (-) ○ [22]
- ...9 Réductions de valeur actées (-)
- 5500 Banque A ... Compte courant
- 5501 Banque A ... Chèques émis ○
- 5509 Banque A ... Réductions de valeur actées (-)

56 Banque de La Poste

- 560 Compte courant
- 561 Chèques émis (-)○ [22]

57 Caisses

570 à 577 Caisses – espèces

- 570 Caisse – espèces
- 578 Caisse – timbres
- 579 Caisse – titres-repas

58 Virements internes

Comptes de résultats

Classe 6 – Charges

60 Approvisionnements et marchandises ○ [23]

- 600 Achats de matières premières
- 601 Achats de fournitures
- 602 Achats de services, travaux et études
- 603 Sous-traitances générales
- 604 Achats de marchandises
- 605 Achats d'immeubles destinés à la vente
- 608 Remises, ristournes et rabais obtenus (-)○ [24]
- 609 Variation des stocks
 - 6090 de matières premières (±)
 - 6091 de fournitures (±)
 - 6094 de marchandises (±)
 - 6095 d'immeubles achetés destinés à la vente (±)

61 Services et biens divers

- 610 Sous-traitants
- 611 Location, charges d'entretien et de réparations
 - 6110 Charges locatives terrains
 - 6111 Charges locatives constructions
 - 6112 Charges locatives machines, matériel, outillage
 - 6113 Charges locatives matériel roulant (voitures, ect.)
 - 6114 Charges locatives matériel roulant (véhicules utilitaires)
 - 6115 Entretien et réparations – terrains
 - 6116 Entretien et réparations – constructions
 - 6117 Entretien et réparations – machines, matériel, outillage
 - 6118 Entretien et réparations – matériel roulant (voiture, ect.)
 - 6119 Entretien et réparations – matériel roulant (véhicules utilitaires)
- 612 Fournitures diverses et énergie
 - 6120 Fournitures de bureau et imprimé
 - 6121 Livres, prospectus et documentation
 - 6122 Petit matériel
 - 6123 Produits d'entretien
 - 6124 Produits de consommation non repris en compte 60
 - 6125 Consommation eau
 - 6126 Consommation gaz
 - 6127 Consommation électricité
 - 6128 Consommation mazout
- 613 Rétributions de tiers
 - 6130 Commissions sur ventes
 - 6131 Commissions sur achats

- 6132 Honoraires
 - ❖ 61320 Honoraires comptables ou experts-comptables
 - ❖ 61321 Honoraires architectes
 - ❖ 61322 Honoraires médecins
 - ❖ 61323 Honoraires vétérinaires
 - ❖ 61324 Honoraires experts
 - ❖ 61325 Honoraires avocats
 - ❖ 61326 Honoraires notaires
 - ❖ 61327 Honoraires huissiers
- 6133 Services extérieurs – Organismes prestataires
 - ❖ 61330 Secrétariats sociaux
 - ❖ 61331 Prestations informatiques
 - ❖ 61332 Services Factors
 - ❖ 61333 Bureaux d'études
 - ❖ 61334 Organismes financiers
 - ❖ 61335 Contrôle technique (voitures, etc.)
 - ❖ 61336 Contrôle technique (véhicules utilitaires)
 - ❖ 61337 Redevances et royalties sur brevets
 - ❖ 61338 Redevances et royalties sur licences
- 614 Assurances diverses (autre que pour le personnel)
 - 6140 Assurance incendie
 - 6141 Assurance vol
 - 6142 Assurance revenu garanti
 - 6143 Assurance tempête, grêle, intempéries
 - 6144 Assurance matériel roulant (voitures, etc.)
 - 6145 Assurance matériel roulant (véhicules utilitaires)
 - 6146 Assurance responsabilité civile
 - 6147 Assurance responsabilité risques professionnels
 - 6148 Assurance transport de marchandises
 - 6149 Assurance crédit
- 615 Transport et frais y afférents sur ventes
 - 6150 Transport sur vente (opération générale)
 - 6151 Transport maritime
 - 6152 Transport par voie d'eau
 - 6153 Transport ferroviaire
 - 6154 Transport par route
 - 6155 Transport par air
 - 6156 Autres frais de transport
 - 6157 Transport à l'intérieur de l'entreprise
 - 6158 Prestation d'appareils de levage
 - 6159 Transport en dehors de l'entreprise sans rapport aux ventes
- 616 Poste – Communication – Notoriété
 - 6160 Frais postaux
 - ❖ 61601 Frais de port

- 6162 Téléphonie
 - ❖ 61620 Téléphone, GSM
 - ❖ 61621 Téléx, fax, internet
- 6165 Dépenses de notoriété
 - ❖ 61650 Frais de déplacement (partie carburant et financement)
 - ❖ 61651 Frais de déplacement (autres frais)
 - ❖ 61652 Publicité, annonces
 - ❖ 61653 Participation aux foires, expositions, ...
 - ❖ 61654 Cadeaux professionnels
 - ❖ 61655 Cotisations
 - ❖ 61656 Dons, libéralités
 - ❖ 61657 Frais de déplacement à l'étranger
 - ❖ 61658 Frais de réception (déductibilité limitée)
 - ❖ 61659 Frais de réception (déductibilité illimitée)
- 617 Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise
 - 6170 Personnel intérimaires
 - 6171 Personnes mises à disposition
- 618 Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail
 - 6180 Rémunérations – émoluments – traitements
 - 6181 Dépenses assimilées aux rémunérations
 - ❖ 61810 Assurances sociales travailleur indépendant
 - ❖ 61811 Avantages de toute nature
 - ❖ 61812 Assurance-vie
 - ❖ 61813 Prélèvements
 - ❖ 61814 Autres
 - 6184 Charges patronales pour assurances extra-légales
 - ❖ 61840 Assurance accident
 - ❖ 61841 Assurance dirigeants d'entreprises
 - ❖ 61842 Engagement individuel de pension
 - 6187 Pension de retraite et de survie
 - 6188 Honoraires des dirigeants d'entreprises indépendants
- 619 Autres rétributions de tiers (autres que celles imputables en 617 et 618)

62 Rémunérations, charges sociales et pensions

- 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
 - 6200 Administrateurs ou gérants ○ [25]
 - 6201 Personnel de direction
 - 6202 Employés
 - 6203 Ouvriers
 - 6204 Autres membres du personnel
- 621 Cotisations patronales d'assurances sociales
- 622 Primes patronales pour assurances extra-légales
- 623 Autres frais de personnel

- 624 Pensions de retraite et de survie
 - 6240 Administrateurs ou gérants ○ [25]
 - 6241 Personnel
- 625 Provisions pour pécules de vacances
 - 6250 Dotations
 - 6251 Utilisations et reprises (-)
- 626 Provisions pour cotisations patronales sur le pécule simple des employés
 - 6260 Dotations
 - 6261 Utilisations et reprises (-)

63 Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges

- 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
 - 6300 Dotations aux amortissements sur frais d'établissement
 - 6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles
 - 6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
 - 6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
 - 6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles
- 631 Réductions de valeur sur stocks
 - 6310 Dotations
 - 6311 Reprises (-)
- 632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
 - 6320 Dotations
 - 6321 Reprises (-)
- 633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
 - 6330 Dotations
 - 6331 Reprises (-)
- 634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus
 - 6340 Dotations
 - 6341 Reprises (-)
- 635 Provisions pour pensions et obligations similaires
 - 6350 Dotations
 - 6351 Utilisations et reprises (-)
- 636 Provisions pour grosses réparations et gros entretien
 - 6360 Dotations
 - 6361 Utilisations et reprises (-)
- 637 Provision pour autres risques et charges
 - 6370 Dotations
 - 6371 Utilisations et reprises (-)
- 638 Autres provisions pour risques et charges
 - 6380 Dotations
 - 6381 Utilisations et reprises (-)

64 Autres charges d'exploitation

- 640 Charges fiscales d'exploitation
- 641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 642 Moins-value sur réalisation de créances commerciales
643 à 648 Charges d'exploitation diverses
- 648 Charges d'exploitation diverses
- 649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

65 Charges financières

- 650 Charges des dettes
 - 6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes
 - 6501 Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement
 - 6502 Autres charges des dettes
 - 6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
- 651 Réductions de valeur sur actifs circulants ○ [26]
 - 6510 Dotations
 - 6511 Reprises (-)
- 652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants ○ [26]
- 653 Charges d'escompte de créances
- 654 Différences de change ○ [27]
- 655 Écarts de conversion des devises ○ [27]
- 656 Provisions à caractère financier
 - 6560 Dotations
 - 6561 Utilisations et reprises (-)
 - 657 à 659 Charges financières diverses
- 657 Frais d'acquisition et de vente de titres
- 658 Frais de banque et de règlement
- 659 Autres charges financières diverses

66 Charges non récurrentes

- 660 Amortissements et réductions de valeur non récurrente (dotations)
 - 6600 sur frais d'établissement
 - 6601 sur immobilisations incorporelles
 - 6602 sur immobilisations corporelles
- 661 Réductions de valeur sur immobilisation financières (dotations)
- 662 Provisions pour risques et charges non récurrentes
 - 6620 Dotations
 - 6621 Utilisations (-)
- 663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés
664 à 668 Autres charges non récurrentes
- 668 Charges non récurrentes diverses
- 669 Charges non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

67 Impôts sur le résultat

- 670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice
 - 6700 Impôts et précomptes dus ou versés
 - 6701 Excédent de versements d'impôts et de précomptes porté à l'actif (-)
 - 6702 Charges fiscales estimées
- 671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs
 - 6710 Suppléments d'impôts dus ou versés
 - 6711 Suppléments d'impôts estimés
 - 6712 Provisions fiscales constituées
 - 6713 Impôts contestés (-) □
- 672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice
- 673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs

68 Transferts aux impôts différés et aux réserves immunisées

- 680 Transferts aux impôts différés ○
- 689 Transfert aux réserves immunisées

Classe 7 - Produits

70 Chiffres d'affaires

700 à 707 Ventes et prestations de services

- 700 Ventes de marchandises
 - 7000 Ventes TVA 0%
 - 7001 Ventes TVA 6%
 - 7002 Ventes TVA 12%
 - 7003 Ventes TVA 21%
 - 7005 Ventes co-contractant
 - 7006
 - ❖ 70060 Ventes intracommunautaires
 - ❖ 70061 Services intracommunautaires
 - 7007 Ventes hors Union Européenne
 - 7008
 - ❖ 70080 Ventes intracommunautaires : notes de crédit
 - ❖ 70081 Services intracommunautaires : notes de crédit
 - 7009 Ventes hors UE : notes de crédit
- 701 Ventes de produits finis
- 702 Ventes d'immeubles acquis en vue de leur revente
- 703 Ventes sur commandes
- 704 Ventes d'emballages récupérables
- 705 Ventes de déchets
- 707 Prestations de services
- 708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)○ [28]

71 Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution

- 712 Des en-cours de fabrication (±)
- 713 Des produits finis (±)
- 715 Des immeubles construits destinés à la vente (±)
- 717 Des commandes en cours d'exécution
 - 7170 Valeur d'acquisition (±)
 - 7171 Bénéfice pris en compte (±)

72 Production immobilisée

74 Autres produits d'exploitation

- 740 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires
- 741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 742 Plus-values sur réalisation de créances commerciales
- 743 à 749 *Produits d'exploitation divers*
- 743 Récupération des frais de personnel
 - 7431 Accidents – Sinistres
 - 7432 Salaires garantis
 - 7433 Crédits d'heures – Crédits formations
 - 7434 Plan d'entreprise – Plan d'embauche
 - 7435 Emploi de réinsertion
 - 7436 Bas salaires
 - 7438 Interruption de carrière
- 744 Redevances et royalties
- 745 Produits de location non professionnels
- 746 Récupération de frais auprès de tiers
- 747 Remises et ristournes obtenues des fournisseurs
- 748 Ventes de produits ne relevant pas de l'activité habituelle

75 Produits financiers

- 750 Produits des immobilisations financières
- 751 Produits des actifs circulants [26]
- 752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants ○
- 753 Subsidés en capital et en intérêts
- 754 Différences de change ○ [27]
- 755 Écarts de conversion des devises ○ [27]
- 756 à 759 *Produits financiers divers*
- 756 Escomptes obtenus des fournisseurs
- 758 Récupérations de frais auprès de tiers
- 759 Autres produits financiers divers

76 Produits non récurrents

- 760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur
 - 7600 sur immobilisations incorporelles
 - 7601 sur immobilisations corporelles

- 761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
- 762 Reprises de provisions pour risques et charges non récurrents
- 763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
 - 764 à 769 *Autres produits non récurrents*
- 768 Récupérations de frais auprès de tiers
- 769 Autres produits non récurrents divers

77 Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales

- 771 Impôts belges sur le résultat
 - 7710 Régularisation d'impôts dus ou versés
 - 7711 Régularisation d'impôts estimés
 - 7712 Reprises de provisions fiscales
- 773 Impôts étrangers sur le résultat

78 Prélèvements sur les impôts différés et les réserves immunisées

- 780 Prélèvements sur les impôts différés ○
- 789 Prélèvements sur les réserves immunisées

Comptes d'affectation et de prélèvement

69 Affectations et prélèvements

- 690 Perte reportées de l'exercice précédent
- 691 Affectation au capital et à la prime d'émission
- 692 Dotation aux réserves
 - 6920 Dotation à la réserve légale
 - 6921 Dotation aux autres réserves
- 693 Bénéfice à reporter
- 694 Rémunération du capital
- 695 Administrateurs ou gérants
- 696 Autres allocataires
- 697 Actions à rembourser □

79 Affectations et prélèvements

- 790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent
- 791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
- 792 Prélèvement sur les réserves
- 793 Perte à reporter
- 794 Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte

Classe 0

00 Garanties constituées par des tiers pour le compte de la société

- 000 Créanciers de la société, bénéficiaires de garanties de tiers
- 001 Tiers constituants de garanties pour compte de la société

01 Garanties personnelles constituées pour le compte de tiers

- 010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation
- 011 Créanciers d'engagements sur effet en circulation
 - 0110 Effets cédés par la société sous son endos
 - 0111 Autres engagements sur effets en circulation
- 012 Débiteurs pour autres garanties personnelles
- 013 Créanciers d'autres garanties personnelles

02 Garanties réelles constituées sur avoirs propres

- 020 Créanciers de la société, bénéficiaires de garanties réelles
- 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
- 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
- 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers

03 Garanties reçues

- 030 Dépôts statutaires
- 031 Déposants statutaires
- 032 Garanties reçues
- 033 Constituants de garanties

04 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la société

- 040 Tiers, détenteurs en leur nom mais aux risques et profits de la société de biens et de valeurs
- 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risque et profits de la société

05 Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations

- 050 Engagements d'acquisition
- 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
- 052 Débiteurs pour engagements de cession
- 053 Engagements de cession

06 Marchés à terme

- 060 Marchandises achetées à terme – à recevoir
- 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
- 062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme
- 063 Marchandises vendues à terme – à livrer
- 064 Devises achetées à terme – à recevoir

- 065 Créanciers pour devises achetées à terme
- 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
- 067 Devises vendues à terme – à livrer

07 Biens et valeurs de tiers détenus par la société

- 070 Droits d'usage à long terme
 - 0700 Sur terrains et constructions
 - 0701 Sur installations, machines et outillage
 - 0702 Sur mobilier et matériel roulant
- 071 Créanciers de loyers et redevances
- 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon
- 073 Commettants et déposants de biens et de valeurs
- 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
- 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits

09 Droits et engagements divers

- 090 Débiteurs pour garanties techniques au profit de la société
- 091 Garanties techniques à honorer par la société
- 092 Dividendes récupérables non attribués
- 093 Dividendes récupérables à honorer
- 094 Dépositaires de biens et de valeurs
- 095 Biens et valeurs déposés ou remis en consignation ou à façon
- 096 Débiteurs de loyers et redevances
- 097 Droits d'usage (accordés) à long terme
 - 0970 Sur terrains et constructions
 - 0971 Sur installations, machines et outillage
 - 0972 Sur mobilier net matériel roulant
- 098 Autres droits et engagements débiteurs
 - 0980 Débiteurs pour crédits octroyés à la société
 - 0981 Droits d'acquisition découlant d'un contrat de location-financement
- 099 Autres droits et engagements créditeurs
 - 0990 Engagements pour crédits obtenus par la société
 - 0991 Options d'achat découlant d'un contrat de location-financement

Notes relatives au P.C.M.N.

- [1] Uniquement les plus-values actées antérieurement au début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983.
- [2] Y compris les reprises de réductions de valeur visées à l'article 100 de l'arrêté royal du 31 janvier 2001.
- [3] Uniquement les reprises de réductions de valeur visées à l'article 100 de l'arrêté royal du 31 janvier 2001.
- [4] A ventiler par catégories de risques et charges énumérées à l'article 54,c) de l'arrêté royal du 31 janvier 2001.
- [5] Les amortissements sur frais d'établissement sont portés directement au crédit des comptes concernés, ou font l'objet de sous comptes relatifs à ceux-ci.
- [6] Ce compte ou ses subdivisions prévues au plan comptable de l'entreprise font l'objet de sous comptes relatifs :
 - 1. À la valeur d'acquisition ;
 - 2. Aux plus-values actées ;
 - 3. Aux amortissements ou réductions de valeur actés portant respectivement les chiffres 0, 8 et 9 comme dernier chiffre de l'indice du sous compte.

Les entreprises ont toutefois la faculté de regrouper les plus-values ainsi que les amortissements et réductions de valeur actés dans des comptes portant respectivement les indices 218 et 219, 228 et 229, 238 et 239, 248 et 249, 258 et 259, 268 et 269, 278 et 279.

En ce cas, ces comptes doivent mentionner, de manière distinctive, et selon les distinctions prévues au plan comptable de l'entreprise, les diverses catégories d'actifs auxquelles ces plus-values, amortissements et réduction de valeur se rapportent.

Le 2. Ci-dessus ne s'applique en ce qui concerne des immobilisations incorporelles que pour les plus-values actées avant le début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983.

- [7] Ce compte n'est utilisé que lorsqu'une distinction n'est pas susceptible d'être opérée entre terrains et constructions, ou lorsqu'une telle distinction n'est pas opérée sous l'angle notamment des amortissements.
- [8] Autres que ceux imputables aux comptes 213, 27 et 360.

[9] La subdivision de ce compte en fonction de la valeur d'acquisition et des réductions de valeur actées peut être remplacée par une subdivision selon d'autres critères (catégories de matières premières, de fournitures, de produits finis, de marchandises ou de biens, localisation ou destination de ceux-ci, etc.). Dans ce cas pour chacune de ces subdivisions, les sous comptes ci-après doivent être ouverts :

1. Valeur d'acquisition ;
2. Réductions de valeur actées,

portant respectivement les chiffres 0 et 9 comme dernier chiffre de l'indice du sous compte.

[10] Ou prix du marché lorsque ce dernier pris lui est inférieur. Si, antérieurement au début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983, les stocks ont été réévalués à leur valeur de remplacement, cette réévaluation, si celle-ci subsiste, est soit comprise dans la valeur d'acquisition, soit mentionnée dans un sous compte distinct.

[11] Article 70, 72 et 75 de l'arrêté royal du 31 janvier 2001

[12] La subdivision du compte 37 en sous compte 370, 371 et 379 peut être remplacée par une subdivision par commande comportant pour chacune d'elles la valeur d'acquisition, le bénéfice pris en compte et les réductions de valeur actées.

[13] Le transfert à ces comptes des créances à plus d'un an ou de la partie des créances échéant dans l'année ne doit être opéré qu'en fin d'exercice.

[14] Clients dont le compte présente un solde créditeur.

[15] Les produits à recevoir peuvent également faire l'objet d'une subdivision du compte « 400 clients » ou être rattachés aux comptes des clients.

[16] Le transfert à ces comptes des dettes à plus d'un an ou de la partie des dettes échéant dans l'année ne doit être opéré qu'en fin d'exercice.

[17] Ce compte n'est normalement alimenté qu'en fin d'exercice. L'écriture inverse est passée au début de la période suivante.

[18] Fournisseurs dont le compte présente un solde débiteur.

[19] Les factures à recevoir peuvent également faire l'objet d'une subdivision du compte « 440 fournisseurs » ou être rattachés aux comptes des fournisseurs.

[20] Les valeurs échues transmises à un établissement de crédit pour encaissement peuvent également être imputées au compte « 55 établissements de crédit ».

[21] Si un compte courant présente en fin d'exercice un solde en faveur de l'établissement de crédit, ce solde est normalement transféré à cette date au compte « 433 établissement de crédit-dettes en compte courant ». L'écriture inverse est passée au début de la période suivante.

[22] Les ordres de virement émis peuvent également être imputés à ce compte.

- [23] La subdivision de ce compte en achats, d'une part, en variation de stocks, d'autre part, peut être remplacée par une subdivision selon d'autres critères (catégories de matières premières, de fournitures, de marchandises ou de biens, etc.). Dans ce cas, pour chacune de ces subdivisions, des sous comptes doivent être ouverts, pour les achats, d'une part, pour les variations de stocks, d'autre part, portant respectivement des chiffres 0 et 9 comme dernier chiffre de numéro du sous comptes. Cette subdivision doit correspondre à celle adoptée à la classe 3.
- [24] Les remises, ristournes et rabais sur achats peuvent également faire l'objet de sous comptes relatifs aux achats ; les remises, ristournes et rabais sur des achats déterminés peuvent toutefois être portés directement aux comptes d'achats concernés.
- [25] Ainsi que les commissaires non-réviseurs d'entreprise.
- [26] Autres que stocks, commandes en cours d'exécution et créances commerciales.
- [27] Sauf dans la mesure où ces différences de change ou ces écarts de conversion des devises se rapportent de manière spécifique à d'autres postes du compte de résultats, et y sont imputés à ce titre.
- [28] Les remises, ristournes et rabais sur ventes peuvent également faire l'objet de sous comptes des comptes relatifs aux ventes ; les remises, ristournes et rabais accordés sur des ventes déterminées peuvent toutefois être portés directement aux comptes de ventes concernés.
- [29] Les entreprises ont la faculté d'utiliser aussi pour le codage de ces comptes, à condition d'en respecter l'ordre et les subdivisions, les classes 8 et 9 ou certains comptes de ces classes.
- [30] Sont portés dans les comptes de la classe 0 les droits et engagements autres que ceux qui doivent être portés dans les comptes des classes 1 à 5.
- [31] Ces comptes ne figurent pas dans l'A.R. relatif au plan comptable minimum normalisé mais leur usage est préconisé par la C.N.C. [Bull. C.N.C., n°20, Décembre 1997]

Institut des Carrières Commerciales
Rue de la Fontaine 4, 1000 Bruxelles
www.iccbxl.be



PÔLE
ACADÉMIQUE
DE BRUXELLES